



ENSEIGNANT NIVEAU III MONITEUR FEDERAL 1^{ER} DEGRE (MF1) ISO 24802-2 / CMAS**

Toutes les plongées réalisées dans le cadre de la préparation au MF1 ne pourront être prises en compte par le jury que si elles sont dûment mentionnées dans le LIVRET DE FORMATION MF1 (téléchargeable sur <https://plongee-fsgt.org/manuels-et-livrets/>).

L'ouverture officielle d'un livret de formation commence par la participation à un stage initial MF1 et l'envoi de l'attestation de stage auprès du Centre Fédéral par le tuteur du candidat et le président du club (cf. livret).

I – DEFINITION DU NIVEAU

Cadre technique, avec un profil de moniteur, capable de :

- Organiser et diriger l'activité subaquatique d'un groupe de plongeur en milieu naturel selon la réglementation en vigueur.
- Enseigner les savoir-faire pratiques nécessaires à la formation des plongeurs dans la zone 0-40m
- Enseigner les connaissances théoriques nécessaires à la formation des plongeurs de tout niveau.
- Participer et encadrer la formation des cadres techniques de niveau inférieur ou équivalent.
- Maitriser les procédures pour gérer des situations d'urgence.
- Enseigner, organiser et encadrer des activités de plongée de spécialité à l'issue d'une formation ou expérience supplémentaire.

II - CONDITIONS DE CANDIDATURE A UN STAGE FEDERAL

- Être âgé de 18 ans au minimum.
- Être licencié à la FSGT.
- Être titulaire d'un brevet de plongeur justifiant les aptitudes PA60 du Code du sport.
- Être titulaire du brevet d'enseignant niveau II FSGT ou d'un brevet admis en équivalence.
- Être titulaire d'un Livret de formation complet dont la durée de validité est limitée à **18** mois (prorogeable 1 fois de 6 mois par dérogation de la Commission Formation).
- Être titulaire du brevet de secourisme PSC1 ou brevets équivalents.
- Être titulaire du permis bateau de plaisance option côtière au minimum.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la plongée avec scaphandre de moins d'un an.
- Être présenté conjointement par le Président du club et un enseignant de niveau MF2 FSGT.
- Présenter une attestation de participation à un stage initial MF1 ou à un stage fédéral en tant que stagiaire MF1 en formation.
- Avoir effectué, depuis l'obtention du brevet d'enseignant niveau II et dans les 2 dernières années les UV :
 - a) UV5 : 30 séances (ou 1/2 journées) de pédagogie pratique dont 20 dans le cadre d'une formation PE40 ou PA40 ou Guide de Palanquée,
 - b) UV6 : 20 séances de pédagogie théorique dans le cadre d'une formation PE40 ou PA40 ou GP.Ces séances sont validées par des enseignants de niveau IV ou par des enseignants de niveau III licenciés à la FSGT sous la responsabilité d'un Moniteur Fédéral 2^{ème} degré avec un numéro FSGT définitif.
- Présenter au 1^{er} jour du stage fédéral une attestation d'aptitude aux épreuves rappelées en fin de document et figurant dans le livret de formation du stagiaire. La validité de cette attestation d'aptitude est de 9 mois.



III - CONDITIONS DE VALIDATION

La validation de chaque épreuve nécessite une note supérieure ou égale à la note minimale indiquée. Cette note est la moyenne des notes obtenues lors du stage.

Concernant la démonstration de remontée de 25m, si le jury permet au candidat une épreuve de rattrapage, la note finale attribuée pour cette épreuve sera 10/20 au maximum.

La validation des épreuves s'effectue exclusivement lors de stages fédéraux.

La moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10 et cette moyenne est la moyenne des notes obtenues aux épreuves sans coefficient.

IV - DÉLIVRANCE DU BREVET

Le brevet est décerné par le centre fédéral au vu de l'attestation de réussite et du relevé de notes remplis par les membres du jury lors du stage final.



MODULE CAPACITE PHYSIQUE ET TECHNIQUE

Capacités physiques et techniques exigées pour la certification

1- Réaliser un 800m PMT.

Fait / Non Fait

Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)	- Condition physique et gestion de l'effort.
Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation	- Cette épreuve de nage en surface est « faite » ou « non faite » mais le jury devra toutefois apprécier et prendre en compte les conditions dans lesquelles elle est réalisée.
Préconisations pédagogiques	Conditions de réalisation - Cette épreuve doit être réalisée <u>en moins de 20 minutes pour les hommes et en moins de 21 minutes pour les femmes.</u> - Equipement : <ul style="list-style-type: none">▪ Un vêtement isothermique avec cagoule et un lestage annulant sa flottabilité, si la température de l'eau est inférieure à 18° C.▪ Maillot de bain autorisé si la température de l'eau est égale ou supérieure à 18° C

2) Réaliser une démonstration de remontée gilet 25m à vitesse contrôlée et remorquer l'assisté jusqu'à un point donné.

Note minimale : 10/20.

Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)	- Maîtrise et efficacité d'une technique d'assistance appropriée à une situation donnée - Gestion de l'effort (minimalisation) - Aptitude à la démonstration
Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation	- Intervention non précipitée mais rapide et sans prise de profondeur - Le moteur de la remontée doit être le gilet et l'utilisation des palmes doit être limitée et ponctuelle - Communication claire et rassurante (victime et autre(s) équipier(s)) - Maîtrise de la vitesse de remontée (gestion des volumes d'air) - Arrêt stabilisé entre 3 et 5m, tour d'horizon et approche sécuritaire de la surface - Gestion de l'effort lors du remorquage
Préconisations pédagogiques	Pré-requis - Aptitude physique (tractage) - Réflexe expiratoire et gestion sécuritaire de la vitesse de remontée
	Conditions de réalisation - Dans la zone des 25m, départ en pleine eau (stabilisé) - Les conditions de réalisation sont définies par le jury avant la plongée et peuvent être évolutives. - Après s'être signalé en surface, remorquer l'assisté durant 1 min maximum (à l'appréciation du jury) et le déséquiper.



MODULE PEDAGOGIE

Savoir-faire pédagogiques exigés pour la certification

(Pour être acquis, la moyenne de l'ensemble des 5 savoir-faire du module doit être au moins égale à 10)

3) Développer une séance de PEDAGOGIE DE LA PRATIQUE.

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques</u> <u>ou capacité(s) recherchée(s)</u>	<p style="text-align: center;">Pédagogie Spécifique</p> <ul style="list-style-type: none">- conduire des séances de pédagogie pratique en référence aux cursus fédéraux « plongeur »,- établir une progression pédagogique pour chaque savoir-faire pratique,- évaluer et réguler son action et mettre en œuvre des situations d'apprentissage adaptées au public en justifiant ses choix pédagogiques (organisation, contenu et démarche),- évaluer et certifier des plongeurs du PE12 au P4,
<u>Critères de réussite</u> <u>ou Thèmes d'évaluation</u>	<p style="text-align: center;">Briefing</p> <ul style="list-style-type: none">- prise de contact rassurante, présentation de la séance (Objectif Pédagogique) et questionnement sécuritaire (prérequis et prévention de risques)- explication des conditions de réalisation et rappel des paramètres de plongée et de sécurité- explication des critères de réussite (ou d'évaluation) <p style="text-align: center;">En immersion</p> <ul style="list-style-type: none">- position et animation de la palanquée dans le respect de l'environnement- communication claire et démonstration à bon escient- conditions de réalisation de l'atelier (adaptation à l'Objectif Pédagogique, aux lieux et sécurité)- respect des consignes du DP et/ ou principes sécuritaires <p style="text-align: center;">Débriefing</p> <ul style="list-style-type: none">- analyse pertinente de l'activité de l'élève- conseils et corrections- relationnel (agréable et encourageant)- éventuellement utilisation des documents de suivi pédagogique
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<p style="text-align: center;"><u>Prérequis - Pédagogie Générale</u> Chapitre « Principes pédagogiques » du Manuel du moniteur</p> <ul style="list-style-type: none">- Analyser les différents types publics (motivations et caractéristiques)- Comprendre les fondements de la pédagogie (différentes démarches et fondamentaux de la plongée).- Expliquer les notions élémentaires d'une séance de pédagogie pratique (Objectifs Pédagogiques, critères de réussite, conditions de réalisation, prérequis ...).- Citer les techniques d'animation appliquées à la plongée. <p style="text-align: center;"><u>Conditions de réalisation</u></p> <ul style="list-style-type: none">- En situation réelle et tout le long du stage en cascade- Les objectifs à atteindre, le nombre de plongeurs, ainsi que le niveau technique de ces derniers sont définis par le jury.- Ces séances prennent en compte l'équipement des plongeurs, le briefing et débriefing.



4) Démontrer sa capacité à enseigner la conduite d'un BAPTEME.

Note minimale : 10/20

<u>Finalité(s) ou Objectifs Pédagogiques</u>	- Conduite d'une séance de pédagogie pratique à destination des plongeurs ou enseignants habilités à faire un baptême (GP, Initiateur, Aspirant Fédéral, voire MF1)
<u>Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation</u>	Capacité à faire des apports formatifs sur : <ul style="list-style-type: none">- l'accueil et l'équipement du baptisé,- le briefing comprenant obligatoirement les consignes pour prévenir les barotraumatismes,- le déroulement de la promenade en immersion (mise à l'eau, immersion, animation de la balade, retour à un point donné),- la remontée sur le bateau,- le dés équipement et le débriefing,- le respect du Code du sport et l'aspect sécurisant du candidat,
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation</u> <ul style="list-style-type: none">- En situation réelle et en cascade- La séance prend en compte l'équipement des plongeurs, le briefing, le baptême dans l'eau et le débriefing.

5) Développer un exposé de pédagogie appliquée

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Exposer une séance de pédagogie pratique en référence aux cursus fédéraux « plongeur » notamment sur les compétences d'autonomie.
<u>Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation</u>	Démontrer ses capacités à cadrer le thème (si nécessaire) et à expliquer comment : <ul style="list-style-type: none">- évaluer le niveau des élèves (acquis et prérequis)- déterminer une progression pédagogique sur une et plusieurs séances (objectifs)- aménager une situation pédagogique en immersion avec prise en compte de la sécurité (organisation matérielle)- réaliser un briefing et un débriefing (fixer des critères de réussites et évaluation)
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation :</u> <ul style="list-style-type: none">- Exposé de 20 minutes face au jury- Suite à l'exposé, entretien de 10 minutes avec le jury- A partir de thèmes proposés par le jury, le thème pédagogique est tiré au sort 30 minutes avant le début de l'épreuve



6) Développer une séance de PEDAGOGIE DE LA THEORIE.

Note minimale : 08/20

<p><u>Objectifs Pédagogiques</u> <u>ou capacité(s) recherchée(s)</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire des séances de pédagogie théorique en référence aux cursus fédéraux « plongeur », - Evaluer et certifier les connaissances théoriques des plongeurs du PE12 au GP,
<p><u>Critères de réussite</u> <u>ou Thèmes d'évaluation</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présence, animation et accueil, - Contenus attrayants, appliqués et adaptés au niveau, - Clarté des explications et logique de l'argumentation, - Utilisation claire du tableau, - Relation interactive avec la salle et régulations, - Gestion du temps et maîtrise du déroulé prévu (plan détaillé), - Maîtrise des contenus et connaissances théoriques, - S'assurer de la compréhension de tous (synthèse et/ ou utilisation d'exercices)
<p><u>Préconisations pédagogiques</u></p>	<p><u>Conditions de réalisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sujet et le niveau du cours (du PE12 au GP) sont définis par le jury et donnés au candidat en début de stage. - Les sujets à traiter porteront sur un des thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> a) flottabilité et équilibre, b) physiopathologie, c) la désaturation, d) organisation d'une conduite de palanquée e) environnement institutionnel, f) matériel sous pression,

7) Concevoir et organiser un examen : Montrer ses capacités à concevoir, organiser et conduire des séances d'évaluation des connaissances pratiques et théoriques (connaissances d'appui) des plongeurs.

Note minimale : 08/20

<p><u>Objectifs Pédagogiques</u> <u>ou capacité(s) recherchée(s)</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des séances d'évaluation théorique (connaissances d'appui) dans le cadre de formation des plongeurs en conformité avec le Manuel du moniteur - Définir des critères d'évaluation et de réalisation
<p><u>Critères de réussite</u> <u>ou Thèmes d'évaluation</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les principes de l'évaluation continue (l'examen n'est pas sanction mais finalise une formation) - Maîtrise et respect des épreuves du manuel du moniteur - Proposer des organisations ou régulations pour mettre les candidats en situation de réussite sans déroger au cadre de l'épreuve - Cohérence des épreuves théoriques avec le niveau évalué
<p><u>Préconisations pédagogiques</u></p>	<p><u>Conditions de réalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant le stage, le candidat MF1 devra proposer des sujets d'examen « théorie » avec la correction et le système de notation. Ces sujets concerneront les qualifications : PA 40 et GP, - Il devra également proposer des critères d'évaluation et de réalisation pour les épreuves pratiques des stagiaires PA40 et Guide de palanquée, - L'ensemble sera régulé en début de stage lors du week-end moniteurs.



MODULE ORGANISATION ET DIRECTION DE PLONGEE

Savoir-faire exigés pour la certification

8) ORGANISER ET DIRIGER UNE PLONGEE comprenant plusieurs palanquées en enseignement.

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques</u> <u>ou capacité(s) recherchée(s)</u>	Organiser et mettre en œuvre les différents éléments de la Direction de plongées avec enseignement.
<u>Critères de réussite</u> <u>ou Thèmes d'évaluation</u>	<p>Analyser le contexte de l'action (choix du site)</p> <ul style="list-style-type: none">- savoir où récupérer les bulletins météo et les comprendre- prendre en compte les conditions météo et les risques éventuels liés au site- savoir en tirer les conséquences pour la Direction de plongée- prendre en compte les conditions du site en respectant et en faisant respecter le règlement du site et éventuellement d'autres utilisateurs,- prendre en compte le nombre et le niveau des pratiquants ainsi que leurs attentes,- prendre en compte l'avis du capitaine du bateau et décider avec lui. <p>Organisation et direction</p> <ul style="list-style-type: none">- s'assurer de la présence et de la disponibilité des matériels et équipements (réglementaires, de sécurité et pédagogiques),- accueillir et prendre en charge les pratiquants et les demandes spécifiques,- prévoir l'organisation des plongées (établir une fiche de sécurité conforme au Code du sport et aux dispositions fédérales),- effectuer les aménagements matériels et techniques du site pour optimiser les conditions des pratiques pédagogiques et garantir la sécurité des pratiquants,- définir et préciser les règles de composition et la planification d'évolution des palanquées en fonction du site, du niveau des plongeurs et des différents types de plongée,- faire un topo site et donner les consignes de sécurité et de prévention de l'environnement dans le sens de la responsabilisation des pratiquants, vérifier que chaque palanquée dispose des EPI réglementaires et de leur conformité,- prévoir et présenter un plan de secours adapté,- organiser la sécurité surface et la sécurité bateau (marques, rangement matériels, échelles, VHF, oxygénothérapie, trousse de secours, bloc de secours, ligne de vie, pendeur...),- Savoir les nœuds usuels (chaise, huit, cabestan, plat) et animer l'équipe de matelots s'il y a lieu- organiser la prise de paramètres,- susciter un niveau d'engagement important des pratiquants en rendant son action attractive- démontrer des qualités relationnelles nécessaires à la gestion et direction d'un groupe,- évaluer son action et expliciter ses choix en proposant éventuellement des adaptations,
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<p><u>Prérequis</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Maîtrise du Code du sport, du Manuel du moniteur et du matelotage. <p><u>Condition de réalisation</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Durant l'ensemble du stage en situation réelle.- Lors d'un entretien, le jury peut extrapoler les conditions de plongée du stage et questionner le candidat sur d'autres modalités d'organisation et d'aménagement des sites.



9) ORGANISER ET METTRE EN PLACE LES ATELIERS DES MODULES TECHNIQUES ET PHYSIQUES

Note minimale : 08/20

<u>Objectifs Pédagogiques</u> <u>ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Organiser et sécuriser les ateliers des modules physiques et techniques : apnée, nages PMT et capelé, mannequin, interventions sur plongeurs en difficulté en particulier
<u>Critères de réussite</u> <u>ou Thèmes d'évaluation</u>	- Préparation et sécurisation des ateliers
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation :</u> - Tout au long du stage et en situation réelle

10) Sécurité surface et sauvetage aquatique

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques</u> <u>ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Démontrer sa capacité à mettre en œuvre des procédures d'intervention pour traiter un incident ou un accident en plongée et sa maîtrise des procédures de sauvetage.
<u>Critères de réussite</u> <u>ou Thèmes d'évaluation</u>	- La conduite à tenir à l'arrivée surface - La sortie de l'eau d'un accidenté - La gestion des situations d'urgence, y compris la coordination avec les services d'intervention et de secours, conformément aux procédures d'urgence locales - L'administration d'oxygène en situation d'urgence
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation :</u> - Tout au long de la formation avec des cas différents, réalisation de cas concrets de synthèse conformément au module 4 des plongeurs CAFSAN - Lors d'un stage fédéral, chaque fois que possible, à l'issue des remorquages des épreuves de démonstration de remontée gilet des candidats MF1 et MF2



MODULE CONNAISSANCES D'APPUI

Connaissances exigées pour la certification

(Pour être acquis, la moyenne de l'ensemble des 3 thèmes ci-dessous du module doit être au moins égale à 10)

11) Physiopathologie : *système nerveux (description et fonctionnement, narcose, stress, hyperoxie/ hypoxie), système cardio-vasculaire (description et fonctionnement, FOP), système respiratoire (description et fonctionnement, échanges gazeux, surpression pulmonaire, noyade, essoufflement, œdème aigu du poumon), l'oreille (description et fonctionnement des organes de l'audition et de l'équilibre, le son en immersion, barotraumatismes, otites, vertige alterno-barique, ADD).*

Note minimale : 08/20

12) La désaturation : *principe de saturation d'azote (Henry, Dalton, gradient, compartiments (directeur), période), principes de désaturation (sursaturation critique, azote résiduel, modèles (Haldane/ microbulles)), planifier une désaturation (tables MN90 et ordinateurs), ADD, plongée en altitude (ce dernier thème doit être abordé en formation (principes) mais ne fait pas l'objet de question lors de la certification).*

Note minimale : 08/20

<u>Objectifs Pédagogiques</u> <u>ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Maîtrise approfondie de la théorie afin que l'enseignant puisse garantir une pratique en toute sécurité, répondre aux sollicitations des plongeurs et justifier ses apports pédagogiques.
<u>Critères de réussite</u> <u>ou Thèmes d'évaluation</u>	- Compréhension détaillée des principes théoriques et des phénomènes naturels.
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Condition de réalisation</u> L'épreuve se déroule à l'écrit sur une durée d'environ 1 heure.



13) Cadre réglementaire et autres connaissances d'appui portant sur :

- Le Code du sport
- l'organisation de la FSGT,
- le milieu associatif
- le contexte institutionnel,
- le matériel de plongée,
- l'enseignement des spécialités
- L'implication dans une structure FSGT

Note minimale : 08/20

<p><u>Objectifs Pédagogiques</u> <u>ou capacité(s) recherchée(s)</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la réglementation plongée - Renseigner et conseiller les plongeurs (matériel de plongée), - Connaître le contexte institutionnel et le fonctionnement de la FSGT - Connaître le fonctionnement d'une association - Participer au fonctionnement de son club de plongée - Maintenir ses connaissances à jour - Accompagner et encadrer l'expérience de plongeurs dans le cadre de plongées ou de pratiques spécifiques
<p><u>Critères de réussite</u> <u>ou Thèmes d'évaluation</u></p>	<p><u>Code du sport</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Généralités (codification, partie législative et réglementaire) - Détails de la partie arrêtés plongée - Autres Codes qui touchent la plongée (Santé, Industrie, Action Sociale et des Familles, Travail, Affaires Maritimes, ...) <p><u>Matériel de plongée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître le matériel de plongée son fonctionnement et notamment ceux qui sont relatifs à la prévention des risques - Entretien et gestion d'un parc à matériel <p><u>Contexte institutionnel</u> (raison sociale, missions et fonctionnement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 fédérations et 2 syndicats habilités par le Code du sport pour certifier - Ministère (services déconcentrés, contrôles, ...) - CMAS et RSTC - Normes internationales - Filière professionnelle (Branche sport et Convention Collective National du Sport) - Plongée professionnelle <p><u>Organisation de la FSGT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs principales - Organisation générale (DNC, Domaines, CFA et comités) - Organisation CFA (Coordination, CDA (Délégués, Référents), commissions nationales) <p><u>Enseignement des spécialités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension et appropriation des Livrets de formation des différents Certificats de Spécialité FSGT et notamment du cursus Suba Jeun's - Maîtrise des spécificités et de la prévention des risques propre à chaque spécialité et au public jeune. - Connaissance des bonnes pratiques de préservation de l'environnement à enseigner <p><u>Généralités sur le fonctionnement associatif et d'un club de plongée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - AG/ Bureau/ Commissions, prise de décision et responsabilités - Procédures administratives (création) - Fonctionnement (budget, subventions, inscriptions, créneaux, encadrement...) - Implication dans une structure FSGT
<p><u>Préconisations pédagogiques</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'épreuve se déroule à l'écrit ou à l'oral ou en mixant les 2 sur une durée d'environ 1 heure. - Une expérience sur la totalité des spécialités n'est pas exigée.



APTITUDES PREALABLES A LA CANDIDATURE AU STAGE FINAL

*Détail des aptitudes obligatoires que le candidat doit présenter à l'entrée du stage final
(validité : 9 mois)*

les aptitudes A1 et A2 doivent être attestées par au minimum un MF2 titulaire d'une licence FSGT en cours de validité, l'aptitude A3 par un moniteur CAFSAN titulaire d'une licence FSGT en cours de validité.

A1/ Réaliser un 800 m PMT. (cf. épreuve 1)

A2/ Réaliser une démonstration de remontée gilet 25m, remorquage et déséquipement (cf. épreuve 2)

A3/ Sécurité surface et sauvetage aquatique (cf. épreuve 10)

MODULARITE

L'acquisition des épreuves (et donc du niveau) peut se faire de façon modulaire : si l'ensemble des épreuves ne permet pas au candidat de valider le niveau visé, il pourra bénéficier d'épreuves lors d'un nouveau stage (il pourra ne pas les « repasser » et conserver les notes acquises lors du stage précédent).

Sont modulaires, dans le cadre de réalisation d'un stage intermédiaire ou d'un stage final, l'épreuve 1 et l'ensemble du module Connaissances d'Appui (validité : 18 mois pouvant prolonger d'autant la durée du livret de formation dans le cas de la validation lors d'un stage final).